

Source du texte :

*La linéarité alphabétique. Alphabet grec et formation de la philosophie*, chap. 3, extrait.  
Jean-François Corre, Thèse de doctorat, 2009.

Présentation du texte : [grammatologie de Gelb](#)

Site : [GRAMMATA Alphabet et concept](#)

## L'alphabet selon la grammatologie de Gelb

Plusieurs siècles après le début du déchiffrement de l'écriture phénicienne<sup>1</sup>, le désaccord demeure entier sur la question de savoir s'il s'agit d'un alphabet : s'il faut maintenir la conception ancienne et refuser l'extension de la notion, ou s'il faut redéfinir l'alphabet à partir de cette extension. Puisqu'il y a à la fois continuité et différence, les positions accentuent plus ou moins l'une ou l'autre. La continuité vient de ce que les Grecs n'ont inventé ni les formes, ni le nombre, ni l'ordre, ni le nom des lettres. Les valeurs mêmes sont pour beaucoup d'entre elles peu changées. La transformation n'est pas beaucoup plus considérable que celle qui donne l'alphabet latin à partir de l'alphabet grec. Toutefois, même si les valeurs changent assez peu dans l'ensemble, elles diffèrent semble-t-il au moins sur un point : la notation régulière des voyelles.

Mais alors que la description des faits n'est pas l'objet d'un désaccord majeur, la conclusion qu'il faudrait en dégager quant à la notion d'alphabet reste vivement débattue. Ainsi selon D. Diringer :

« Certains chercheurs pensent que, puisque l'écriture nord-sémitique n'avait pas de voyelles, elle ne peut pas être considérée comme un véritable alphabet ; selon eux, les Grecs seuls ont créé une écriture alphabétique. Cette opinion est erronée. Le nord-sémitique était depuis le tout début de son existence un alphabet véritable<sup>2</sup>. »

Mais le rejet d'une telle conclusion se voit encore aujourd'hui chez A. Martinet par exemple, qui fait même de ce refus l'objet d'une recommandation :

« L'emploi restrictif, qu'on recommande ici, du terme *alphabet* exclut les systèmes graphiques où, à la succession des consonnes et des voyelles de la parole ne correspond pas, dans tous les cas, une succession de signes de l'écriture<sup>3</sup>. »

En conséquence :

« La liste des lettres des graphies arabe ou hébraïque ne forme pas un alphabet dans le sens que la notation des voyelles (brèves) y est facultative et suscrite ou souscrite<sup>4</sup>. »

L'opposition si durable entre ces manières de voir traduit deux perspectives au sujet de l'écriture. L'une considère davantage les signes de l'écriture à partir de leur aspect graphique (nombre, forme, ordre, nom) et c'est alors la continuité écriture phénicienne/écriture grecque qui est mise en avant. L'autre insiste davantage sur le fonctionnement des signes (valeur, fonction, principes systématiques) et souligne la discontinuité, l'écriture n'étant alors jugée alphabétique que depuis les Grecs.

---

<sup>1</sup> Au XVII<sup>e</sup> siècle par l'Abbé Barthelemy.

<sup>2</sup> D. DIRINGER, *The Alphabet. A Key to the History of Mankind*, 1948, p. 127.

<sup>3</sup> A. MARTINET, « L'alphabet : un concours de circonstance », *La Linguistique*, vol. 29, 1993, p. 17.

<sup>4</sup> A. MARTINET, *Ibid.*, p. 18.

Cette distinction des perspectives est le fondement que veut donner I. J. Gelb à une *théorie* de l'écriture qui ne soit pas une simple *histoire* de l'écriture : il entend ainsi fonder la grammatologie. L'importance de cette tentative se voit à la manière dont elle continue à travailler et diviser la recherche dans divers domaines de l'étude de l'écriture.

## 1. Principes de la grammatologie de Gelb

On doit ainsi à Ignace Jay Gelb un traité de grammatologie en 1952 : *A Study of Writing*. Le sous-titre, *The Foundations of Grammatology*, disparaît dans la réédition de 1963<sup>5</sup>, mais le terme de « grammatologie » reste bien présent dans le corps du texte, comme nom donné à une science qui se veut nouvelle.

### Fondements

I. J. Gelb indique qu'il a choisi le nom en suivant partiellement celui de « grammatographie<sup>6</sup> », utilisé quelques années avant lui<sup>7</sup>. Il a souhaité un terme nouveau pour désigner une science qu'il tient pour nouvelle<sup>8</sup>. Il n'ignore bien entendu pas qu'il existe déjà de nombreuses études sur l'écriture, mais il veut faire davantage, jugeant que jusqu'à présent « il n'y a pas de science générale de l'écriture<sup>9</sup> » :

« Cette assertion peut sembler absurde à quiconque se souvient des douzaines de livres divers qui traitent de l'écriture en général. Ce qu'il faut bien voir cependant, c'est que tous ces livres ont en commun la même méthode historico-descriptive. Une telle approche simplement narrative d'un sujet ne peut aboutir à une science<sup>10</sup>. »

Il veut s'élever au dessus de la diversité des faits dans leur hétérogénéité, afin de penser l'écriture comme *un* objet par delà ses divers aspects, et donc saisir cette hétérogénéité selon des traits communs, par la comparaison.

« Ce dont nous manquons entièrement est l'évaluation théorique et comparative des types divers d'écriture, telles que des discussions à propos des diverses sortes de syllabaires, alphabets, signes de mots ou signes logo-syllabiques<sup>11</sup>. »

C'est donc en devenant systématique que l'étude de l'écriture deviendra une science nouvelle. Gelb forge ainsi un projet global d'une ambition comparable à celle de Saussure :

« Mon travail repose principalement sur les données de structure interne, il n'accorde qu'une attention secondaire aux arguments que l'on peut tirer des faits de forme extérieure<sup>12</sup>. »

---

<sup>5</sup> Celle qui est traduite en français en 1973, sous le titre *Pour une théorie de l'écriture*, sans le sous-titre donc.

<sup>6</sup> D. DIRINGER, qui peut être considéré comme son précurseur sur cette voie plus théorique, signalait pour sa part l'usage du terme d'« alphabétologie » : « L'écriture alphabétique et son origine constitue une histoire en elles-mêmes ; elles offrent un nouveau champ de recherche que des chercheurs américains commencent à appeler "alphabétologie". » (*Op.cit.*, p. 37).

<sup>7</sup> I. J. GELB, *A Study of Writing, The foundations of Grammatology*, Chicago, 1952, p. 23.

<sup>8</sup> Le terme de grammatologie est présent dans le *Littré* : « Traité des lettres, de l'alphabet, de la syllabation, de la lecture et de l'écriture », ainsi que « grammatologique » : « Qui a rapport à la grammatologie. Analyse grammatologique, celle qui consiste à faire connaître les lettres, les syllabes, les signes orthographiques. »

<sup>9</sup> *Pour une théorie de l'écriture*, Paris, 1973, p. 27. Les citations proviennent de la traduction française quand le titre français est mentionné, et sont retraduites sinon.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 28.

La science nouvelle, qu'il s'agira de bâtir sur ces fondements nouveaux, reçoit alors son nom, qui est d'abord celui d'un projet :

« Le but de ce livre est de jeter les fondations de cette science complète, qui reste à faire. À la nouvelle science nous pourrions donner le nom de "grammatologie"<sup>13</sup>. »

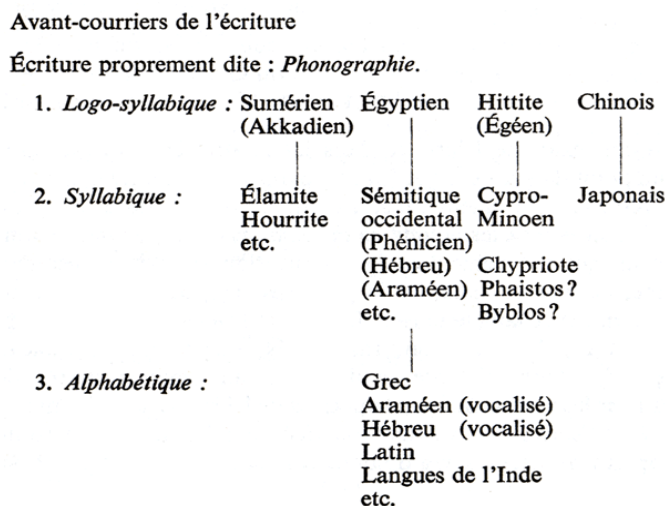
Le privilège accordé au fonctionnement et à la structure sur la description et les éléments se traduit par des remaniements importants, que l'on peut résumer en un tableau.

### Tableau des écritures

La grammatologie de Gelb peut être considérée en ses résultats par comparaison avec le tableau des écritures de Diringen, qui tentait déjà de présenter les écritures selon « les principales classes de l'écriture véritable<sup>14</sup> ». Diringen distinguait :

Écriture embryonnaire  
 Écriture véritable :  
     Pictographie  
     Écritures transitoires  
     Écriture phonétique  
         Syllabaires  
         Alphabets  
             consonantique  
             complet

Gelb en effectue la refonte, ce qui transforme le système :



Cette refonte est argumentée par la critique des notions fondamentales.

### Critique de la notion de pictographie

Selon Gelb, la notion de pictographie à l'inconvénient de ne concerner que l'aspect des caractères, et ne dit rien des principes de l'écriture qui les emploie. Gelb critique ainsi la

<sup>12</sup> *Ibid.*, Préface, p. VI.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 28.

<sup>14</sup> *The Alphabet. A Key to the History of Mankind*, New York, 1948, p. 31.

distinction écriture pictographique/écriture linéaire comme simplement extérieure<sup>15</sup>. On a vu en effet qu'une écriture pouvait employer des figures sans les utiliser comme figures. I. J. Gelb distingue alors la "pictographie" de l'"écriture pictographique" : la première utilise les images pour leur valeur figurative qui est leur signification, la deuxième utilise certes également des images, mais dans un système de signes articulés et conventionnels. Les deux choses qui pourraient être confondues selon l'aspect ne le sont pas selon le mode de fonctionnement.

Un cas récent de déchiffrement permet de montrer la différence des notions : on a longtemps cru que les Mayas pratiquaient de la pictographie, mais, à présent qu'elle a été en grande partie déchiffrée<sup>16</sup>, on peut dire qu'il s'agit d'une écriture pictographique.

### Critique de la notion d'idéogramme

La notion d'idéographie fait l'objet d'une critique plus sévère encore, puisqu'elle est définie : « écriture censée utiliser des idéogrammes<sup>17</sup> » et que « les philologues utilisent souvent et improprement le terme "idéogramme" au lieu de notre logogramme<sup>18</sup> ». Un logogramme est « un signe pour un mot » (par exemple « ° » pour *degré*).

Le point essentiel de la critique de la notion d'écriture idéographique est qu'elle semble admettre que l'on aille du signe graphique au sens sans avoir besoin du langage (parlé). Mais selon I. J. Gelb, quand cela se produit, il ne s'agit pas à proprement parler d'une écriture. Celle-ci se définit en effet comme un *système* de signes, or cette systématisme est donnée par le langage (parlé) : quand les signes ne renvoient pas directement à la langue, ils n'ont pas encore la systématisme requise par la notion d'écriture. Ils renvoient indirectement seulement au discours, de manière lâche : ce sont simplement des « avant-courriers » de l'écriture, et non l'écriture complète (« *full writing* »).

Il y a là une véritable décision de définir l'écriture par son rapport au langage parlé, au point qu'elle a pu être définie comme « *visible speech*<sup>19</sup> ». Cette position est d'ailleurs partagée par presque tous les théoriciens de l'écriture<sup>20</sup>. Cela amène Gelb à donner le nom de « phonographie » à l'écriture véritable, ou phono- ne vaut pas pour les seuls sons élémentaires mais peut valoir pour un mot entier. Son signe graphique est alors un logogramme. Gelb remplace donc la notion d'idéogramme par celle de logogramme.

---

<sup>15</sup> « La forme extérieure – par exemple pictographique et linéaire – ou la localisation géographique (...) sont à mes yeux des problèmes secondaires. » *Ibid.*, p. 221.

<sup>16</sup> L'écriture maya a été déchiffrée comme écriture logosyllabique, à partir des travaux de Y. Knorosov en 1952, repris et prolongés par David Stuart en particulier. L'aspect pictographique masquait donc paradoxalement une écriture pictographique, de type logosyllabique : la description depuis l'extérieur cachait la logique interne. Ironiquement, malgré ses précautions de principe, I. G. Gelb n'a pas su voir dans les signes maya ceux d'une écriture, puisqu'il annonce même comme un des « résultats caractéristiques de la reconstruction entreprise » le « reclassement des prétendues écriture maya et aztèque parmi les avant-courriers de l'écriture plutôt que parmi les écritures proprement dites. » *Ibid.* Préface, p. V. La nature logosyllabique de cette écriture était masquée par son très grand nombre de signes, une syllabe pouvant être écrite de nombreuses manières. Cette caractéristique est contraire au « principe d'économie » énoncé par I. J. Gelb (qui reconnaît d'ailleurs que des raisons extra-grammatologiques peuvent s'y opposer).

<sup>17</sup> *A study of Writing*, p. 249, définition d'« idéographie ».

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 249, définition d'« idéogramme ».

<sup>19</sup> Selon le titre de la thèse de l'ouvrage de John DEFRANCIS : *Visible Speech. The Diverse Oneness of Writing Systems*, 1989.

<sup>20</sup> On a cependant vu comment A. Leroi-Gourhan ou J. Derrida tentaient de franchir cette limite. On peut ne pas opposer les uns aux autres en distinguant chez les uns et les autres une définition large (par la seule graphie) et une définition étroite (par la transcription du langage parlé) de l'écriture.

## Critique de la notion d'écriture transitoire

Diringer entendait par là des écritures où coexistent des signes pour des images et des signes pour des sons. Le passage de la pictographie à la phonographie se ferait par un intermédiaire picto-phonographique, dont les hiéroglyphes seraient l'exemple le plus clair. Outre la critique des notions de pictogramme et d'idéogramme et l'extension de la notion de phonographie à la logographie, la notion d'écriture transitoire ne vaut pas pour ce qui constitue en fait les premières écritures. Il y a certes le début théorique de la phonographie avec la logographie avant les écritures mixtes, mais en réalité la logographie n'a pas d'extension concrète : une écriture peut difficilement avoir autant de signes élémentaires que de mots. Elle doit très vite avoir recours à des homophones : c'est le « principe de phonétisation » :

« Un principe, appelé *principe de rébus* dans l'usage moderne, par lequel les signes-mots qui sont difficiles à tracer sont écrits par des signes exprimant des mots qui sont semblables quant au son et faciles à tracer. Ainsi, en sumérien, le mot *ti*, "vie", est exprimé par l'image d'une flèche, qui se dit aussi *ti* en sumérien<sup>21</sup>. »

Si la logographie a pu donner le mouvement à l'écriture véritable, c'est-à-dire celle de la langue, elle a dû très rapidement, immédiatement même, devenir phonétique pour être systématique : l'écriture est d'emblée logo-phonétique en réalité. Et comme les homophones qui se prêtent à l'usage phonétique sont de façon privilégiée les monosyllabes, les premières écritures sont en fait logo-syllabiques.

## Critique de l'idée d'alphabet consonantique

Alors que Diringer place l'hébreu ou le phénicien dans la subdivision « consonantique » de la catégorie « alphabet », Gelb les situe dans la catégorie « syllabique » qui précède l'« alphabet ». L'alphabet est donc fondamentalement grec selon Gelb, et seul ses descendants méritent son nom.

C'est cette étrangeté qu'il va falloir interroger. Étrangeté parce que Gelb n'ignore rien bien entendu des travaux qui montrent la continuité massive entre l'écriture phénicienne-cananéenne et l'écriture grecque. Mais alors pourquoi ce refus de ce qui semble un acquis de l'histoire des écritures ?

En première approche, c'est pour des raisons très traditionnelles que Gelb sépare l'alphabet des autres écritures. En ce qu'il note les voyelles en plus des consonnes, l'écriture grecque donnerait une transcription complète de la parole, là où les écritures d'où elle provient ne la transcrirait que partiellement.

« Même si les écritures sémitiques sont plus rapides, quand on écrit, il reste que la notation des voyelles est indispensable à l'expression des nuances exactes des langues, des formes dialectales peu connues, des mots nouveaux et des noms et mots étrangers<sup>22</sup>. »

La différence est plus précisément signalée :

---

<sup>21</sup> *A Study of Writing*, p. 252, définition du « principe de phonétisation ».

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 267.

« nous pouvons sans difficulté admettre que l'introduction des signes de voyelles dans l'écriture grecque l'a rendue plus exacte que son antécédent, l'écriture sémitique occidentale, dont la caractéristique est de ne pas indiquer les voyelles<sup>23</sup>. »

Et puisque les notions de voyelle et de consonne sont corrélatives (comme le montre la construction même du terme de consonne), il n'y a pas à proprement parler selon Gelb de notation des consonnes avant la notation des voyelles : les écritures dites "consonantiques" ne sont donc pas des écritures qui notent des consonnes et ne doivent pas être appelées ainsi. Gelb procède alors de façon très contre intuitive en estimant que ces écritures notent en réalité des syllabes, ce qui l'amène à placer ces écritures parmi les syllabaires. Cela ne peut se faire qu'en élargissant la notion de syllabe jusqu'à y inclure, de façon paradoxale, des syllabes à vocalisme indéterminé. C'est à ce prix que les écritures de l'hébreu ou du phénicien sont dites syllabiques et non consonantiques. Elles ne sont donc pas du tout, selon Gelb, des alphabets.

Ces paradoxes ont souvent fait l'effet de contorsions destinées à refuser obstinément l'extension de la notion d'alphabet aux écritures où l'alphabet grec avait pris sa source. Est-ce l'analyse des faits qui amène Gelb à produire ces classements un peu étranges et paradoxaux, ou cette étrangeté vient-elle de la façon dont il force la coupure alphabétique grecque, au point de rejeter, de force, tout ce qui pourrait la menacer ? La perspective de Gelb souffre-t-elle d'un ethnocentrisme qui expliquerait ses aspects les plus déroutants ?

---

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 265. Le texte original est même plus radical sur cette caractérisation : « was characterised by lack of vowel indication ».

## 2. Alphabétocentrisme

La perspective de Gelb n'est-elle pas biaisée par son alphabétocentrisme ? Il s'agit de le mesurer précisément d'abord, pour le mettre à distance ensuite et voir ce qui subsiste alors de sa proposition théorique.

Que l'alphabet soit centre de perspective de sa théorie se voit d'abord dans le fait qu'il est pensé comme la fin des écritures.

### *Téléologie de l'histoire de l'écriture*

La conception de l'histoire des écritures est incontestablement, presque ouvertement, téléologique, comme le manifestent plusieurs traits : la situation de l'alphabet comme dernier stade de l'évolution de l'écriture, l'obéissance de la direction de l'évolution à une principe directeur, la manière dont est conçu le progrès des écritures.

### **L'alphabet comme terme**

Selon Gelb, l'invention de l'alphabet a mis fin au développement des principes de l'écriture :

« Durant les vingt-cinq siècles qui viennent de s'écouler, les conquêtes de l'alphabet ont atteint les bornes de la civilisation, les quatre coins de la terre, mais durant cette période aussi bien, aucune réforme n'a modifié les principes fondamentaux de l'écriture. Des centaines d'alphabets de par le monde, aussi différents soient-ils par l'apparence extérieure, ont en commun d'appliquer les principes établis une fois pour toutes par les Grecs<sup>24</sup>. »

Cette affirmation résulte-t-elle d'un constat ou d'une vision globale préalable appliquée aux choses ? Est-ce l'analyse qui mène Gelb à considérer par exemple que l'écriture indienne, habituellement considérée comme syllabique, est alphabétique, ou le présupposé que ce qui découle de l'alphabet ne peut être qu'alphabétique ?

Et l'on a souligné que la ponctuation, les nouveaux caractères, les blancs peuvent être vus comme apportant une modification importante de l'écriture alphabétique, devenue écriture de double articulation, alors qu'elle était écriture de "seconde articulation" chez les Grecs<sup>25</sup>. Décider que cela n'a pas « modifié les principes fondamentaux de l'écriture » ne vient-il pas de la décision préalable concernant les « principes établis une fois pour toutes par les Grecs » ?

### **Le « principe de développement unidirectionnel »**

Que l'aboutissement en une écriture dernière, complète, exacte, ait été le principe de la catégorisation générale se voit dans le principe d'orientation du développement que "dégage" Gelb, le « principe de développement unidirectionnel » :

---

<sup>24</sup> Pour une théorie de l'écriture, p. 219.

<sup>25</sup> Pour l'essentiel, puisque si la séparation de mots a pu être pratiquée à toute époque, elle n'était pourtant pas nécessaire.

« Principe selon lequel le développement se fait d'une écriture de mots à une écriture syllabique puis à une écriture alphabétique<sup>26</sup>. »

Le principe est explicité dans le chapitre sur l' « évolution de l'écriture » :

« Ce que ce principe signifie (...) c'est que pour atteindre les formes ultimes de son développement l'écriture, quels qu'aient été ses antécédents, doit en passer par les stades de la logographie, de la syllabographie, et de l'alphabétographie, et cela dans cet ordre, à l'exclusion de tout autre<sup>27</sup>. »

Première conséquence générale :

« De ce fait aucune écriture ne peut partir d'un stade syllabique ou alphabétique, à moins qu'elle n'ait emprunté, directement ou indirectement, à une autre qui en serait déjà passé par les époques premières<sup>28</sup>. »

Deuxième conséquence générale : « Et rien n'est possible dans l'autre sens<sup>29</sup> » :

« Un alphabet ne peut donner lieu à un syllabaire, un syllabaire ouvrir à une logographie<sup>30</sup>. »

Le principe de développement unidirectionnel est la condensation de tout le système en trois étapes, deux propositions et une direction, selon un développement d'apparence logique : le tout précédant la partie, le mot précède la syllabe et la syllabe précède le son isolé.

L'application du « principe de développement unidirectionnel » a fait l'objet de nombreuses contestations de la part des spécialistes des écritures particulières, donnant des exemples d'écritures remontant le cours décrit par Gelb. Plusieurs cas<sup>31</sup> de syllabaires découlant de l'alphabet ont ainsi été objectés à l'idée qu' « un alphabet ne peut donner lieu à un syllabaire<sup>32</sup> ». Ou, à l'opposé de la règle d'après laquelle « un syllabaire ne peut ouvrir à une logographie<sup>33</sup> », l'écriture élamite offre un exemple d'une écriture passée d'un stade très syllabaire à un stade plus logographique entre le deuxième millénaire et le premier<sup>34</sup>.

Gelb reconnaît d'ailleurs lui-même que le progrès en droit est parfois contredit en fait :

« Bien que dans leur débuts le cunéiforme mésopotamien et l'écriture égyptienne aient manifesté de saines dispositions à la syllabographie, on les voit s'encombrer de plus en plus, les siècles passant, de logogrammes supplémentaires<sup>35</sup>. »

Mais on comprend mal comment cet encombrement se concilie avec le principe de développement unidirectionnel : cette dissociation du droit et du fait sert trop bien la téléologie à l'œuvre. Et à nouveau comment compter pour rien tout ce qui est advenu depuis la création de l'alphabet ? La ponctuation, la séparation des mots, l'accentuation, la multiplication des types de signes et de leurs fonctions n'ont-elles rien changé ? Faut-il les compter parmi les encombrements qui éloignent des vrais principes ? N'est-ce pas une explication *ad hoc* ? Et n'est-

---

<sup>26</sup> Pour une théorie de l'écriture, Paris, 1973, p. 281.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>31</sup> J. JUSTESON, L. D. STEPHENS, « The Evolution of Syllaberies from Alphabets: Transmission, Language Contrast, and Script Typology », *Die Sprache* 35, 1993, pp. 2-46.

<sup>32</sup> Pour une théorie de l'écriture, p. 222.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>34</sup> « Le système tardif ne sera pas – globalement – le plus simplifié », STÈVE J. M. *Le syllabaire élamite. Histoire et paléographie*, 1992, p. 9, cité par Cl. HERRENSCHMIDT, « L'écriture entre mondes visible et invisible en Iran, Israël et Grèce », dans *L'Orient ancien et nous. L'écriture, la raison, les dieux*, 1996, p. 95-188.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 223.



ce pas la présupposition de la fin alphabétique qui mène à ne pas voir la profondeur de ces changements ? Sauf à considérer qu'il ne s'est rien passé, il faut admettre que d'autres critères d'évolution entrent en jeu, ou que ces critères ont d'autres effets que la réduction du nombre de caractères ou l'ajout de précisions vocaliques par des *lettres* supplémentaires.

## Progrès

L'étude du développement unidirectionnel (Chap. 6) est complétée par celle de la raison de ce changement (Chap. 10) : « Pendant qu'on examine le *comment* d'un phénomène donné, il est difficile de ne pas évaluer en même temps son *pourquoi*<sup>36</sup>. » Le moteur de cette évolution est le progrès des moyens de communication entre les hommes :

« L'écriture progresse-t-elle lorsqu'elle suit le cours de l'évolution marquée par les étapes logographique, syllabique et alphabétique ? Je dois dire que oui, elle progresse ! En regardant l'écriture du point de vue le plus large, je dois dire sans hésitation que les systèmes alphabétiques servent l'objectif d'intercommunication humaine mieux que les systèmes syllabiques, tout comme ces derniers le servent mieux que les systèmes logographiques ou logo-syllabiques<sup>37</sup>. »

La direction du progrès de l'instrument de communication entre les hommes peut-elle être plus concrètement définie ? Lorsqu'il s'agit de préciser *la* direction de ce progrès, Gelb a paradoxalement recours à *deux* traits bien différents.

La première direction est celle de la simplification :

« En comparant le système d'écriture sémitique occidental et le système hiéroglyphique égyptien, duquel il a procédé, il est aisé de voir que le système sémitique est plus simple que son prédécesseur<sup>38</sup>. »

Et cette simplicité est à son tour explicitée selon deux caractéristiques, facilité et rapidité :

« On ne saurait contester que les signes sémitiques, dont le nombre varie de vingt-deux à trente, sont plus faciles à apprendre et plus rapides à écrire que les centaines et les centaines de signes de l'écriture égyptienne<sup>39</sup>. »

Mais la simplification de l'écriture ne peut pas être considérée comme *la* direction du « progrès » de l'écriture vers sa perfection : il arrive en effet un moment où les écritures se compliquent, et où le mouvement de réduction s'inverse. Cela s'observe d'abord matériellement : il y a plus de lettres dans l'écriture grecque que dans l'écriture phénicienne (et bien plus encore de signes dans la nôtre), et, surtout, la transcription est alors plus longue, puisque les voyelles sont notées. Il faut donc trouver une autre manière de rendre compte de ce mouvement.

« De même, nous pouvons sans difficulté admettre que l'introduction des signes de voyelles dans l'écriture grecque l'a rendue plus exacte que son antécédent<sup>40</sup>. »

---

<sup>36</sup> *A study of Writing*, p. 236.

<sup>37</sup> « Is writing progressing as it passes along the course of evolution marked by the logographic, syllabic, and alphabetic stages? I should say yes, it is progressing! Looking at writing from the broadest point of view I should say without hesitation that the alphabetic systems serve the aim of human intercommunication better than the syllabic ones, just as the latter systems serve it better than the logographic or logo-syllabic systems. », *A study of Writing*, p. 239. La traduction française n'a pas conservé le point d'exclamation.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 265.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 265.

L'argument est présenté en continuité avec le précédent (« de même »), alors qu'il s'agit de quelque chose de bien différent, puisque le mouvement de simplification par réduction du nombre des signes est inversé. Le souci d'exactitude est donc une tendance qui a la capacité de contrarier le principe de simplicité. On dira que les deux tendances se complètent pour servir la « communication humaine », mais cette fin n'est-elle pas trop largement définie pour permettre d'articuler les deux tendances avec précision ? Ne pourraient-elles pas s'articuler de diverses manières ? Et d'autres tendances, ou d'autres manières de définir la simplicité ou l'exactitude, ne pourraient-elles pas contribuer également à leur manière à la communication humaine et justifier ainsi d'autres écritures ?

Finalement, une telle caractérisation du progrès des écritures n'est-elle pas circulaire ? I. J. Gelb a d'abord mis de côté les tâtonnements, stagnations et régressions pour apprécier ce progrès. Mais si la sélection des faits à envisager est opérée selon le « principe de développement unidirectionnel », ne trouvera-t-on pas logiquement qu'ils confirment le principe ? La distinction entre la lecture des faits selon ce principe d'une part et l'évaluation de ce que donne cette lecture d'autre part a-t-elle un sens ? Y a-t-il véritablement mise à l'épreuve de l'une par l'autre ?

Les catégories de Gelb sont ainsi définies à partir de la fin (d'une certaine fin), en fonction du degré de réalisation de cette fin, c'est-à-dire aussi de la distance à cette fin. Cette distance à la fin sert ensuite à qualifier ce qui la précède, comme si ce qui précède avait cette qualité. La défektivité inhérente au mode de constitution des catégories pré-alphabétiques tend subrepticement à être attribuée à ce qui est ainsi désigné, à être ontologisée. Et c'est ainsi tout le tableau des écritures qui en vient à être pensé par l'appel et le manque de son terme : l'alphabet. Les constructions les plus contournées de Gelb en sont la conséquence.

### *Adéquation*

La téléologie massive du système n'est cependant pas aperçue comme telle. Comment comprendre cette cécité ? Qu'est-ce qui donne force au sentiment d'évidence qui voit dans l'alphabet (grec) la fin de l'écriture ? Qu'est-ce qui donne le sentiment de perfection ? Il y aurait finalement, avec l'alphabet, *adéquation* entre les lettres et les sons, par la notation des voyelles.

### **Exactitude**

L'alphabet aurait le privilège de permettre la notation de « l'expression des nuances exactes de la langue<sup>41</sup> ». Ces nuances sont celles que donnent la notation des sons simples (*single sounds*) de la parole, ce qui définit l'alphabet :

« Si par le mot “alphabet” nous comprenons une écriture qui exprime les sons isolés [*single sounds*] d'une langue, alors le premier alphabet a été formé par les Grecs<sup>42</sup>. »

La définition est donnée de manière hypothétique : c'est selon une condition qu'est précisée la singularité de l'alphabet grec, la rupture avec ce qui précède. Alors que les histoires habituelles de l'écriture sont descriptives et soulignent les continuités, Gelb procède ainsi par une définition préalable, qui opère la coupure. Cette condition restrictive avait déjà été proposée un peu plus tôt :

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>42</sup> *Pour une théorie de l'écriture*, p. 218.

« Si l'alphabet est défini comme un système de signes exprimant les sons isolés du discours, alors le premier alphabet qui peut être appelé ainsi de manière justifiée est l'alphabet grec<sup>43</sup>. »

Gelb a certes le droit de procéder ainsi, et il admet au fond par là une définition large et une définition restreinte de l'alphabet. Il reste qu'il n'accompagne par toujours la notion de sa condition, quand il la place dans un tableau par exemple. L'alphabet sous condition devient en fait l'alphabet "justifié" (par cette condition), puis finalement l'alphabet tout court, c'est-à-dire l'alphabet lui-même. C'est donc sur cette condition que porte tout le poids de l'alphabétocentrisme, c'est cette condition qu'il faut approfondir.

## Sons seuls

Les sons seuls sont les voyelles et les consonnes. Mais comment la consonne est-elle un son seul, un « son isolé » ? Son nom ne contredit-il pas déjà cette caractérisation, ne dit-il pas que ce quelque chose doit être accompagné pour sonner ? On dira que ce quelque chose qui n'existe pas seul dans la parole peut néanmoins être isolé par la pensée. Mais précisément, comment-fait on cela ?

La linguistique moderne a montré que l'on n'était pas contraint de passer par la lettre pour le faire<sup>44</sup> : renonçant à fonder la séparabilité de la consonne sur les lettres alphabétiques (par réaction contre « la tyrannie de la lettre » dans l'étude de la langue), la linguistique met au point des procédures de repérage des phonèmes à partir des mots entendus : deux mots largement semblables sont perçus comme distincts à partir d'une différence auditive, ainsi isolée. Par paires distinctives, les phonèmes sont isolés, la consonne est identifiée.

Mais c'est alors justement en fondant autrement la consonne que cet isolement a lieu<sup>45</sup> : ce qui est finalement fondé autrement (le phonème) était d'abord fondé sur les lettres de l'alphabet, sur l'isolement de la consonne dans et par la lettre de l'alphabet. En notant la consonne, la lettre de l'alphabet isolait ce que la parole ne faisait pas, ne pouvait pas faire. La lettre B vaut de manière séparée pour quelque chose qui n'existe pas de manière séparée. Les lettres se juxtaposent de manière discrète pour donner quelque chose qui ne peut pas être discret, qui cesserait d'être la même chose s'il avait la même discrétion.

Ce n'est pas du tout en étant un double exact du son que l'écriture alphabétique indique ce son, mais par la séparation visuelle de l'inséparable sonore.

L'écriture alphabétique est donc une construction extrêmement singulière, qui produit ces signes tout à fait particuliers que sont les lettres. Et ces lettres au mécanisme constitué et très abstrait ont pour valeur des entités abstraites et construites : les voyelles et les consonnes. L'abstraction de la voyelle n'apparaît pas comme telle puisqu'elle semble naturelle, mais la voyelle comme telle n'existe qu'en rapport avec la consonne, dont la nature abstraite se manifeste par exemple dans le nom d'aphone que lui donnaient les Grecs. Il ne s'agit pas de dire pour autant que la consonne n'est qu'une fiction : il y a bien quelque chose qui y correspond en réalité, ce quelque chose qu'indique le caractère-consonne.

Mais se rendre compte que la consonne est ce qui est donné par le caractère-consonne construit dans et par l'alphabet grec permet de prendre conscience que d'autres constructions

---

<sup>43</sup> *A Study of Writing*, p. 166.

<sup>44</sup> Avec Saussure. Le chapitre suivant reviendra en détail sur ce point.

<sup>45</sup> Et on verra le rôle de l'écriture phonologique, construite sur le modèle de l'alphabet grec, dans l'opération.

auraient donné d'autres découpages de la *phonè*. La consonne est à la fois une réalité et une construction : un découpage. Mais d'autres découpages sont possibles, et ont été faits.

## Contre-modèle

Cela permet de poser autrement le problème de l'exactitude. L'alphabet est considéré comme exact parce qu'il note plus exactement les voyelles et les consonnes. Mais c'est là une simple tautologie si l'alphabet a *produit* le découpage de la *phonè* en voyelles et consonnes. Les lettres sont alors en effet tautologiquement la meilleure manière de présenter ce découpage qu'elles ont produit : la manière la plus exacte, la plus adéquate.

Pour manifester autrement ce tour par lequel notre manière de découper est vouée à paraître la meilleure manière de lire ce qu'elle a permis de découper, on peut envisager une autre manière de construire la segmentation de la *phonè* en ses constituants.

On peut par exemple prendre le cas des écritures indiennes. L'écriture est également phonétique en ce qu'elle se fonde sur une analyse de la parole, mais elle ne la décompose pas selon les mêmes principes : elle ne repose en effet pas une succession linéaire de voyelles et de consonnes. Selon Jean Filliozat<sup>46</sup>, la parole est plutôt conçue comme une voix continue (qui se rapprocherait de ce que nous appelons les voyelles) modifiée par des « contacts ». Ces contacts produisent des « marques », qui correspondraient à nos consonnes, si l'on s'abstient de tenir cette correspondance pour l'indication de ce qu'ils sont "en réalité". La marque en question n'est en effet pas conçue comme un élément juxtaposé sonnante avec la voyelle mais comme ce qui affecte une voix. Aussi c'est par variation dans la *superposition* que sera notée la combinaison de la voix et de son contact.

Il n'y a ainsi pas de séparation horizontale de la consonne parce que ce qui y correspond est perçu comme inséparable : la "consonne" n'est pas véritablement isolée parce qu'elle n'est pas considérée comme isolable en droit, alors que c'est précisément ce qui en fait la nature de consonne selon l'analyse alphabétique. Les éléments de la parole, ses atomes, ne sont ainsi pas les phonèmes : ce sont les « syllabes » qui constituent les éléments de la *phonè* :

« L'analyse qui a été ainsi faite aboutit à distinguer, comme éléments fondamentaux de la parole, des éléments qui sont en quelque sorte des atomes insécables, ce qu'on appelle *akshara*, "ce qui ne se détruit pas", ce qui ne se décompose pas. Ce sont les ultimes éléments de l'analyse<sup>47</sup>. »

De plus, l'analyse indienne de la parole tient compte de paramètres que l'écriture alphabétique ne note pas :

« Les voyelles ont à l'oreille des valeurs différentes, leurs timbres, tout en étant produites par le même souffle. Il y a un seul son fondamental avec ses différents timbres vocaliques, et en outre une autre modification utilisée en morphologie : la durée. Le son fondamental se différencie donc par le timbre et par la quantité<sup>48</sup>. »

La notation de ces indications ne se fait pas selon la stricte successivité temporelle de la parole puisqu'elles ne se succèdent pas strictement, mais se fait par l'ajout de signes diacritiques qui modulent donc la lecture :

---

<sup>46</sup> J. FILLIOZAT, « Les écritures indiennes », *L'écriture et la psychologie des peuples*, 1963, republié dans *Histoire et art de l'écriture*, Paris, 2005.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 599.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 599.

« Des signes diacritiques correspondant à ces différenciations sont donc ajoutés, dans les écritures indiennes, aux signes fondamentaux des voyelles et des syllabes élémentaires<sup>49</sup>. »

Jean Fillozat considère ainsi que les écritures indiennes sont plus fidèles à la parole à la fois parce qu'elles ne séparent pas par les lettres ce qui est inséparable dans le son et parce qu'elles notent des aspects que l'alphabet de type grec laisse de côté.

« C'est seulement dans l'Inde qu'on trouve un effort pour représenter directement les sons réels tels qu'on les recense par une analyse phonétique approfondie du langage. Les écritures du monde indien répondent à un souci savant de notation intégrale et précise de la parole<sup>50</sup>. »

Ainsi, dans une perspective différente, la conception que l'on se fait de la précision, de la nuance, de l'exactitude change, et donc l'élection de l'écriture la plus parfaite. Selon cette manière de voir, c'est l'écriture indienne qui saurait « représenter directement les sons réels », qui serait adéquate.

Cette perspective n'est manifestement pas plus neutre que celle de Gelb : elle est tout aussi circulairement établie. Elle permet de voir d'une autre manière que le critère de sélection est lui-même sélectionné en fonction de ce qu'il est amené à sélectionner.

Dans une autre perspective, cherchant à contester l'évidence de la supériorité conférée à l'alphabet grec sur les écritures "consonantiques" et l'évidence d'un progrès, M. Masson remarque :

« La conception de type évolutionniste suppose qu'une écriture doit en quelque sorte photographier au mieux le langage et qu'elle est d'autant meilleure qu'elle rend mieux compte de la réalité phonique<sup>51</sup>. »

Pourtant

« si le contexte et le fonctionnement de sa langue permettent à un sémitophone de comprendre sans ambiguïté un message purement ou partiellement consonantique, toute addition de voyelle constituera au mieux un luxe, au pire un encombrement<sup>52</sup>. »

La conception « photographique » de l'alphabet est l'adéquation dont il faut se déprendre.

## Écart

Le sentiment d'adéquation n'est donc pas le résultat du constat de la correspondance entre deux choses extérieures l'une à l'autre, mais vient de la présupposition de cette extériorité, de la sous-estimation de leur intimité préalable. Oubliant que les voyelles et les consonnes *telles qu'on les sélectionne* sont elles-mêmes les produits de l'écriture alphabétique, et croyant ainsi que les lettres sont artificielles tandis que les voyelles et les consonnes sont naturelles, on s'étonne que l'artifice corresponde si bien à la nature, et s'émerveille de la correspondance, exacte, directe, parfaite, complète, adéquate.

Par la séparation des lettres, l'écriture alphabétique rend repérable dans la parole une certaine manière de séparer ce que la parole ne sépare pas. La séparabilité en droit des consonnes de la parole est donnée par la séparation en fait des lettres. La séparation sonore impossible devient

---

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 599.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 600.

<sup>51</sup> M. MASSON, « A propos des écritures consonantiques », *La linguistique*, vol. 29, 1993, p. 37.

<sup>52</sup> M. MASSON, « A propos des écritures consonantiques », *La linguistique*, vol. 29, 1993, p. 37.

faisable « sur le papier », et donc possible, et cette possibilité est ensuite attribuée à la parole elle-même<sup>53</sup>. La séparation en lettres fait la séparabilité en consonnes et voyelles. Et l'on tend alors à croire qu'à la séparabilité en droit des voyelles et des consonnes viendrait miraculeusement, ou génialement, ou heureusement, coïncider l'écriture alphabétique, en une correspondance sans écart.

Et lorsque cette correspondance devient critère, condition de la définition de l'alphabet, c'est apparemment en toute sécurité qu'il peut être affirmé que « le premier alphabet qui peut être appelé ainsi de manière justifiée est l'alphabet grec<sup>54</sup>. » Mais un tel critère peut difficilement valoir en réalité comme principe d'une « évaluation sans préjugé<sup>55</sup> » des autres écritures.

Au fond, le terme même de grammatologie manifestait déjà son alphabétocentrisme puisque les *grammata* sont les lettres de l'alphabet grec, et la plupart des termes de la « science nouvelle » sont construits avec des racines grecques, selon une logique héritière de la langue et de la pensée grecque. Cette donnée n'est pas vue comme un biais quand la volonté de faire science semble garantir contre les préjugés, quand l'objectivité n'est pas vue comme une construction, parce que le rôle de l'écriture n'est pas compté dans cette construction, parce que cette écriture est supposée transparente. Le cercle grammatologique est particulièrement redoutable puisqu'il en arrive à promouvoir au rang de principe de science son préjugé essentiel. C'est dans sa globalité même que le projet grammatologique nourrit son alphabétocentrisme : dans sa volonté même de faire une théorie générale des écritures, comme si nous avions accès à un point qui nous permettrait de les voir toutes comme de l'extérieur. C'est la transparence supposée de l'écriture grecque qui mène à une telle croyance. L'alphabétocentrisme constaté dans les résultats de la grammatologie ne peut pas ne pas s'y trouver s'il est constitutif de la forme même du projet global.

---

<sup>53</sup> Conformément à la logique décrite par BERGSON dans « Le possible et le réel », *La pensée et le mouvant*, 1938. Il montre que lorsqu'une réalité est advenue, sa possibilité devient alors pensable, possibilité intemporelle par abstraction, que l'on peut donc replacer en pensée en avant de cette réalité, comme si celle-ci n'en était que l'effectuation, la réalisation. L'analyse de Bergson de la rétrojection du possible en avant du réel pourrait valoir de manière comparable à propos de l'écriture selon Husserl, quand celui-ci cherche à penser l'inscriptibilité de la science avant l'écriture factuelle, en une origine qui précède en droit tout ce qu'elle est censée rendre possible, origine qu'il appelle la raison.

<sup>54</sup> *A Study of Writing*, p. 166.

<sup>55</sup> *Pour une théorie de l'écriture*, p. 267 (« unprejudiced evaluation »).

### 3. La singularité alphabétique malgré tout

Cela condamne-t-il la grammatologie comme science en général, et la possibilité de penser la singularité de l'écriture alphabétique grecque en particulier ? Remarquons d'abord que Gelb n'entendait pas apporter des conclusions définitives. Il est vrai qu'il expose d'emblée ses « fondements » en un système, mais il y voyait une « première tentative » : cette systématique n'était pas celle d'une synthèse ultime, mais traduisait la mise en œuvre de sa méthode comparative. Reste que si c'est le projet comparatif lui-même, par son ambition de totalisation, qui porte secrètement l'alphabétocentrisme dont il faut le décharger, c'est la possibilité même de la comparaison systématique qui est menacée.

Mais les analyses de Gelb gardent quelque chose de précieux : il parvient à mettre en garde contre des notions mal conçues, des catégories mal découpées, et a ainsi montré les limites des idées de pictographie, d'idéographie ou de logographie par exemple. La grammatologie comme critique reste donc indispensable, et cette critique mérite d'être continuée, y compris contre ses premiers « résultats ». La grammatologie ayant incontestablement cette portée critique en dépit de ses aveuglements initiaux, la question de savoir si c'est une science n'a alors pas beaucoup d'importance au fond. Mais si l'on a renoncé à une conception adéquatiste de la science, et puisque c'est par sa dimension critique que la science demeure porteuse de vérité, la grammatologie peut encore porter ce titre.

Un premier pas pour sortir de l'alphabétocentrisme peut consister en un simple déplacement, qui substitue à l'"exactitude" supposée de l'alphabet la notion beaucoup plus sobre de "précision".

#### *Précision*

On peut refuser l'exactitude attribuée à l'alphabet sans nier la prégnance singulière de la forme alphabétique : l'écriture alphabétique a une efficacité certaine, dont témoigne sans doute son expansion.

La notion d'exactitude risque souvent d'être comprise comme adéquation, et d'importer ainsi dans l'étude des écritures ce qui lie la notion d'adéquation à une certaine conception de la vérité et de la connaissance comme transparence. Si l'écriture alphabétique est considérée comme adéquate à la *phonè*, on croit qu'elle la redonne adéquatement, et peut ne pas être comptée comme intermédiaire, comme médiation : la *phonè* est comme immédiate.

Mais si l'écriture alphabétique est simplement un moyen efficace et précis d'indiquer cette *phonè*, il faut alors tenir compte de l'écart possible entre elles, afin de souligner ce que cette efficacité tend à dissimuler d'autant mieux qu'elle est plus grande.

Il suffit alors de distinguer *précis* d'*exact* pour que cette impression d'adéquation cesse de peser. Les termes « précis » et « exact » sont proches sous un certain aspect puisque « exact » qualifiait même au XVI<sup>e</sup> siècle ce qui est effectué avec minutie. Toutefois le développement des sciences a donné aux termes une signification bien distincte. L'exactitude qualifie l'adéquation en mathématiques par exemple, tandis que la précision peut désigner la qualité de l'approximation (avec les « instruments de précision » en particulier). Alors que l'acte de mesurer peut être précis, et de plus en plus, il ne peut jamais être exact.

On comprend aussi le mécanisme de glissement de l'un des termes vers l'autre : lorsque la précision augmente, l'imprécision semble de plus en plus négligeable, est de plus en plus négligée, au point d'être oubliée. L'inexactitude, pourtant principielle, finit par être perdue de vue. Le gain de précision en vient à *constituer* l'oubli même de l'inadéquation.

Le terme de *précision* offre encore l'avantage de dire le découpage<sup>56</sup>. Et l'on peut envisager divers aspects à découper, diverses manières de les découper, et diverses appréciations du bien-fondé du découpage, du degré de finesse de la coupe, etc. Alors que l'adéquation fixe un terme (par rapport auquel on ne peut pas être trop adéquat), la précision peut devenir excessive, inutilement sophistiquée, encombrante, etc. Avec le terme idéal qu'elle projette, l'adéquation de droit se fait finalité de fait, téléologie subreptice.

L'abandon de l'exactitude et de l'adéquation mène à reconnaître qu'en inventant les lettres-voyelles et les lettres-consonnes, les Grecs ont aussi inventé les voyelles et les consonnes. Les unes et les autres sont alors certes en parfaite adéquation, mais d'une manière simplement tautologique.

Le terme d'invention n'entend pas signifier que rien n'y correspond d'une manière ou d'une autre en réalité et avant eux, mais simplement que les Grecs ont *produit* ce découpage (qui n'en est qu'un parmi d'autres possibles), parce que leurs lettres (étant donnée leur langue) le leur donnaient. Ils ont inventé les voyelles et les consonnes comme les Indiens ont inventé le zéro en utilisant la numération de position : de même que le procédé de numération de position donne le zéro, de même les lettres de l'alphabet donnent les voyelles et les consonnes. Les voyelles et les consonnes sont donc *aussi* des réalités, parce que quelque chose correspond en effet à ce qui est ainsi découpé. Il s'agit simplement d'éviter de penser que ces entités existaient prédécoupées de cette manière avant leur découpage, et que les Grecs n'auraient eu qu'à rendre ce prédécoupage visible en inventant une écriture correspondante, qu'ils auraient fabriqué leur alphabet à partir de la connaissance de ce prédécoupage : l'importation globale d'une autre écriture montre que cela n'a pas du tout été le cas.

Une manière de rendre sensible l'écart entre la *phonè* et son découpage en lettres est de rappeler la façon dont Platon figure l'articulation illimité/limite dans le *Philèbe*, lorsqu'il emploie une nouvelle fois le paradigme des lettres : « les lettres t'en donneront une claire explication<sup>57</sup> » :

« La voix qu'émet la bouche est unique, et elle est en même temps, pour tous les hommes, comme pour chacun d'entre nous, d'une diversité illimitée. Et pourtant nous ne sommes d'aucune façon savants quant à l'un ou à l'autre de ces deux points, ni parce que nous connaissons le caractère illimité de la voix, ni non plus parce que nous connaissons son unité. En revanche, savoir quelles sont les quantités et les qualités des sons vocaux, c'est cela qui fait que chacun d'entre nous sait lire. »

C'est l'oubli de cet écart (l'oubli de la différence *apeiron/peiras*) qui constitue l'alphabétocentrisme.

---

<sup>56</sup> *Précis* vient de *praecidere* : tailler, couper, trancher, séparer en tranche, retrancher.

<sup>57</sup> PLATON, *Philèbe*, 17a, traduction Jean-François Pradeau. Les lettres sont non seulement un paradigme fréquent chez Platon, mais constituent même le paradigme du paradigme. V. GOLDSCHMIDT, *Le paradigme dans la dialectique platonicienne*, 1947. Dans ce sens également, G. RYLE, « Letters and Syllables in Plato », *Philosophical Review*, 69, 1960, pp. 431-451 ; C. GAUDIN, *Platon et l'alphabet*, 1990 ; A. SOULEZ, *La grammaire philosophique chez Platon*, 1991. S'il fallait voir dans les "modèles" davantage que des images pédagogiques (lecture interne) et envisager leur fonction constitutive (lecture externe), c'est une grande partie de la philosophie de Platon qui pourrait être considérée dans la perspective du paradigme des paradigmes, et donc des lettres.



## La lettre

Reprenons les analyses de Gelb concernant la singularité de l'alphabet grec pour les lire sans l'alphabétocentrisme qui les compromet.

### Continuité

Il faut d'abord souligner que si Gelb isole la nouveauté qu'est selon lui l'alphabet grec, ce n'est pas du tout par refus de l'origine phénicienne que lui attribuent les historiens des écritures : cela est même selon lui hors de doute<sup>58</sup>. Il admet en effet que les Grecs n'ont pas inventé les signes de leur écriture : ni leur forme<sup>59</sup>, ni leur nom<sup>60</sup>, ni leur nombre<sup>61</sup>, ni leur ordre<sup>62</sup>. Et il pousse même plus loin que beaucoup d'autres la continuité, puisqu'il pense que l'indication de la vocalisation par les Grecs n'est pas chose absolument nouvelle. Les syllabaires la pratiquent en un sens, de façon certes très indirecte, en ce qu'elles ont des caractères distincts pour /ba/, /be/, /bi/, mais aussi de façon moins indirecte dans la mesure où une voyelle seule, qui suffit à constituer une syllabe (puisqu'on peut la prononcer seule), est notée comme syllabe : il y a bien en fait notation de voyelle (même si ce n'est pas en tant que telle). L'écriture cananéenne-phénicienne la pratiquait aussi lorsque certaines consonnes (*aleph, he, yod, wan*) étaient utilisées comme *matres lectionis*, c'est-à-dire pour lever l'ambiguïté de la lecture par précision de la vocalisation. I. G. Gelb pense que c'est sans doute la source des voyelles grecques :

« les Grecs (...) employèrent à cela les signes qui pouvaient servir semblablement de voyelles dans les diverses écritures sémitiques sous forme de *matres lectionis*<sup>63</sup> ».

Dans ces conditions, on peut se demander ce que les Grecs ont inventé au juste, et où se situe la rupture. On voit déjà qu'elle n'est en tout cas pas généalogique : si une rupture doit se traduire finalement dans les faits "bruts", ce n'est pas d'être intervenue comme l'un d'eux. Mais alors comment ? Et d'abord quoi ?

### Le « principe de réduction »

Que se passe-t-il au juste lors du développement par les Grecs de leur écriture propre ? Gelb a dégagé de son étude générale des écritures un principe qu'il illustre par un exemple pris dans son domaine de prédilection qu'est l'Akkadien :

« Ainsi la combinaison *tâb-ab*, "bon", composée d'un logogramme *tâb* plus le complément/indicateur phonétique *ab*, était conçue comme *tâ(b)-ab* par les Akkadiens, ce qui avait pour effet de prendre le premier signe pour la syllabe *ta* seulement<sup>64</sup>. »

---

<sup>58</sup> « Il est donc évident que les Grecs empruntèrent leur écriture aux civilisations sémitiques (...). Ce furent les Phéniciens, dont les comptoirs commerciaux étaient répandus partout dans le monde grec, qui apportèrent leur écriture. » *Pour une théorie de l'écriture*, Paris, 1973, p. 198.

<sup>59</sup> « La dérivation des signes grecs, du point de vue de la forme, peut être établie aisément. Même un épigraphiste débutant ne peut manquer d'observer l'identité ou la grande ressemblance des formes entre l'alphabet grec et les signes des écritures sémitiques ». *Ibid.*, p. 196.

<sup>60</sup> « Quant aux noms des signes, ils correspondent presque exactement à ceux des diverses écritures sémitiques », *Ibid.*, p. 196.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 198.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 202.

Le principe consiste dans ce cas à compléter un premier élément par un second qui le corrige. Le procédé a pour effet de *réduire* la phonétisation complète du premier élément pour ne conserver que ce qu'il faut. C'est le « principe de réduction », ainsi énoncé dans sa généralité :

« Principe par lequel la valeur d'un signe peut être raccourcie quand il est suivi par un signe phonétique non-sémantique<sup>65</sup>. »

Sur le modèle de la réduction akkadienne donnée en exemple, c'est le passage général de la lecture syllabique à la lecture alphabétique qui est alors montré :

« De la même façon, l'écriture de la syllabe *bi* au moyen de deux signes syllabiques *bi-i* a été pensé comme *b(i)-i* par les Grecs, ce qui a pour effet d'interpréter le premier signe, originellement syllabique, comme un signe alphabétique *b*<sup>66</sup>. »

Le « principe de réduction » est ainsi la clé de la conception alphabétique de Gelb.

## Invention de la lettre-consonne

I. G. Gelb fait donc de ce principe celui du passage du phénicien au grec : il pense que les Grecs ont pu un temps imiter le principe d'écriture et de lecture phénicien avec (ce qu'il appelle) des syllabes jusqu'au moment où l'usage systématique des voyelles a transformé de fait, mais aussi alors de droit, la "syllabe" précédente en consonne. Tant que l'indication de la voyelle complémentaire n'était pas nécessaire, le caractère valait en effet pour une "syllabe", au sens où le lecteur devait reconstituer la bonne syllabe, aidé en cela par la racine que les caractères indiquaient.

Mais si le caractère complémentaire est devenu *nécessaire*, alors le signe qu'il précède *doit* être lu comme une syllabe *réduite*, c'est-à-dire une consonne. Ce n'est donc pas la simple présence de voyelles, mais la nécessité de les noter qui a transformé la "syllabe" qui précède en consonne : ce caractère *ne doit plus valoir* comme syllabe, mais valoir simplement avec le caractère qui suit, avec lequel il con-sonne. La nécessité de ce mécanisme a fait advenir un nouveau type de signe : la lettre-consonne.

La grande invention de l'écriture grecque est donc la notation des consonnes, plus que celle des voyelles en un sens, dans la mesure où il y a plus d'abstraction dans une consonne que dans une voyelle. Ou plutôt : c'est l'invention simultanée des caractères-consonnes et des caractères-voyelles strictement définis dans leur rapports mutuels. Les lettres-consonnes n'existent donc pas à proprement parler avant l'alphabet grec, puisque la notation de la "consonne" est la conséquence de l'accompagnement systématique des voyelles. La "même chose" que la lettre-consonne existait auparavant comme caractère, mais elle n'avait pas la même fonction de consonne, et n'était donc pas "la même chose".

C'est donc l'invention d'une manière très abstraite et paradoxale de noter ce que l'on entend, dans la mesure où l'on l'écrit désormais avec des caractères imprononçables seuls : la *phonè* est écrite à l'aide de caractère "aphones", puisque tel est le nom que les Grecs eux mêmes donnaient aux consonnes<sup>67</sup>.

---

<sup>64</sup> *A study of Writing*, p. 252.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>66</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>67</sup> Les voyelles sont les voix, et les autres éléments sont donc sans voix (*aphona*). La distinction est faite à partir d'Euripide au moins (*Palamède*, v. 578, 2 Nauck). Elle se complique chez Platon et Aristote par ajout des

« Ce furent donc les Grecs qui, ayant pleinement accepté les formes du syllabaire sémitique occidental, élaborèrent le système de voyelles qui, articulé aux signes syllabiques, en réduisit la valeur à celle de simples signes consonantiques, créant ainsi le premier alphabet complet<sup>68</sup>. »

Si le trait factuellement décisif de la nouvelle écriture est la notation systématique de la voyelle comme élément constitutif sur le même plan que les autres caractères, le trait grammatologiquement décisif est la constitution, par ces règles de notation de la voyelle, d'un type nouveau de caractère : les signes *toujours* réduits, les lettres-aphones, qui notent exclusivement les consonnes dans leur abstraction, dans leur isolement théorique rendu nécessaire par la « réduction » systématique.

L'une des forces du travail de Gelb est de penser une structure apparaissant au sein des formes, sans la confondre avec ces formes qui ont peu hangé. Ce soin apporté à la distinction des plans n'a pas toujours été perçu, ce qui parfois mené à attribuer la confusion à l'auteur lui-même.

### **Effet rétroactif sur la conception de l'écriture phénicienne-cananéenne**

C'est la conception qu'il se fait de l'alphabet grec qui conduit Gelb à son étrange caractérisation de l'écriture phénicienne-cananéenne. Sa définition rigoureuse de la lettre-consonne l'a en effet amené à refuser d'appeler "consonantiques" les écritures qui précèdent l'alphabet : en bonne logique, il ne peut pas y avoir d'écriture consonantique avant l'invention des lettres-consonnes. Mais comment alors désigner ces écritures ? La réponse de Gelb est simple mais extrêmement contre-intuitive comme on l'a vu : ce sont des syllabaires. Mais puisqu'il est admis que ces écritures ne donnent pas d'indication vocalique en principe<sup>69</sup>, comment peut-on dire qu'il s'agit d'une écriture de syllabes ?

Selon Gelb, les caractères phéniciens notent des syllabes sans voyelle déterminée, ce que tout le monde appelle des consonnes, mais qu'il refuse d'appeler ainsi puisque la notation des consonnes n'existe pas encore à proprement parler. Il voit donc ces caractères comme des syllabes à vocalisme indéterminé. Ainsi le caractère phénicien B par exemple, qui peut valoir pour *ba, be, bi, bu*, n'est pas selon lui la consonne /b/, mais un syllabogramme qui vaut pour la syllabe /b-/, où le tiret est un son vocalique à préciser en fonction du contexte.

Gelb soutient ainsi que B, qui a pour valeur /b-/, n'est pas un caractère consonantique.

L'étrangeté de cette conception est la signature même du système de Gelb : le paradoxe qu'il assume pour déranger ce que l'on pourrait appeler la croyance consonantique. Ce qu'il refuse dans le fond c'est la commodité par laquelle on se contente de voir dans le phénicien par exemple une notation de consonnes. Il sait parfaitement que, dans l'usage, c'est bien quelque chose qui est comme un caractère pour une consonne, mais il estime que l'étude de l'écriture ne devient science qu'à condition de s'élever au-dessus de telles simplifications pratiques. C'est donc en donnant à la notion de syllabogramme un sens tout à fait particulier, un sens redéfini par son système, que Gelb applique la notion à des écritures habituellement décrites différemment. Les critiques qui ont rejeté cette application n'ont pas toujours tenu compte de la logique générale de la démarche.

---

intermédiaires (PLATON : *Cratyle* 396 d6-e1, 424 c8-8, *Philèbe*, 18 c, ARISTOTE : *Poétique*, ch XX). Voir Catherine DALIMIER, introduction (p. 36-38) et notes 81 et 263 du *Cratyle*, 1998.

<sup>68</sup> I.J. GELB, *Pour une théorie de l'écriture*, Paris, 1973, p. 218.

<sup>69</sup> Les *matres lectionis* mises à part, dans la mesure où elles ne caractérisent pas les principes, puisque ces écritures peuvent s'en passer.

## La mutation alphabétique

La lettre de l'alphabet résulte ainsi de la « réduction » d'un "syllabogramme à vocalisme indéterminé". Le vocalisme (indéterminé) de ce syllabogramme disparaît en effet du fait de la présence *systématique* de la notation de la voyelle, qui détermine précisément cette vocalisation.

La valeur nouvelle de cet ancien syllabogramme est donc ce qui reste de la soustraction à la syllabe indéterminée de sa part indéterminée (désormais déterminée par la voyelle adjacente). Il reste une syllabe (vocalement indéterminée) moins sa voyelle (indéterminée), c'est-à-dire une consonne.

Ainsi la différence entre le caractère phénicien (*Beth* par exemple, de valeur /b-/ selon Gelb) et la lettre-consonne grecque (*Beta* en l'occurrence, de valeur /b/) est presque nulle puisque /b-/- /b/ = /-/. Mais c'est ce presque rien qui fait toute la différence. Ce presque rien n'a pas de réalité phonétique, ni de pertinence phonologique, ni de valeur descriptive : il n'existe pas véritablement dans les écritures de type phénicien. D'où l'étonnement et le rejet de cette entité fantomatique par les spécialistes de ces écritures. Ce presque rien a cependant pour Gelb la réalité d'un mécanisme, d'un mode de fonctionnement. Ou, plus légèrement encore, c'est la différence entre deux modes de fonctionnement. Et c'est son élimination, forcée par la notation systématique des voyelles, qui fait selon Gelb l'écriture véritablement consonantique : l'alphabet.

Des descriptions d'une telle lourdeur font à la fois la grandeur et le malheur de la conception de Gelb. Elles font son mérite, parce qu'il ne cède rien sur la nécessité d'éviter les simplifications qui entretiennent les plus grandes confusions au sujet de l'alphabet. Elles font aussi son malheur parce qu'elles sont vouées à être exprimées de manière paradoxale et laborieuse, ce qui fait porter sur elles le soupçon qu'il ne s'agirait que de constructions destinées à isoler l'alphabet grec pour en faire un accomplissement. Et puisqu'il est incontestable que Gelb reste pris dans une alphabétodécouverte fortement téléologique, sa découverte véritable risque de rester ensevelie sous le monument qu'il veut aussi construire à la gloire de l'alphabet.

Source du texte :  
*La linéarité alphabétique*, Jean-François Corre,  
Thèse de doctorat, 2009, chap. 3, extrait.

Site internet : [GRAMMATA Alphabet et concept](#)